

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CARAQUET TENUE LE LUNDI 10 JUILLET 2023 À 19 h À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Le maire Bernard Thériault et les membres : Florence Albert, Jacques Boucher, Kim Légère, Louise Blanchard, Terry Ing, Marie-Soleil Landry, Pierre Boudreau, Jean-Claude Doiron et Nicole Hébert

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : environ dix (10) personnes dans la salle, ainsi que Marc Duguay, directeur général, Dave Cowan, trésorier et Julie Jacob, greffière

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à l'ordre vers 19 h.

2023-122

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Terry Ing et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 10. Soumission – terrain 4^e avenue du Parc. Adoptée

2023-123

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2023-124

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté de lotissement de Caraquet »

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Kim Légère, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté de lotissement de Caraquet ». Adoptée

2023-125

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté de lotissement de Caraquet »

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté de lotissement de Caraquet ». Adoptée

2023-126

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté de lotissement de Caraquet »

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté de lotissement de Caraquet », et que cet arrêté porte le numéro 2023-02. Adoptée

2023-127

Demandes du Festival acadien -
Activités

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'accepter toutes les demandes du Festival acadien, soit de :

- a) Fermer la circulation dans la rue du Portage à partir des lumières de circulation jusqu'à la rue de la Légion le lundi 7 août 2023 de 13 h à 18 h pour la course de tacots;
- b) Fermer la circulation sur le boulevard St-Pierre Ouest de la rue Bourgeois à la rue du Colisée à partir du 14 août 2023 en matinée jusqu'au 16 août 2023 très tôt en matinée;
- c) Le 15 août 2023, fermer une autre section du boulevard St-Pierre Ouest (en plus de celle au point b) de la rue du Colisée jusqu'à la rue du Cormier de 15 h à 20 h 30;
- d) Autoriser le contrôle, pour la durée du Festival, de l'accès sur les sites (hôtel de ville, Centre culturel, Carrefour de la Mer et lieux publics entourant le site du Tintamarre et dans le centre-ville), des divers concessionnaires d'objets promotionnels, de cantines et autres. Adoptée

2023-128

Résolution d'adhésion au
programme Partenaire pour la
protection du climat - FCM

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et ICLEI – Les gouvernements locaux pour le développement durable ont créé le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) pour permettre aux gouvernements municipaux de partager entre eux leurs connaissances et leur expérience des mesures de réduction des émissions de GES;

ATTENDU QUE plus de 350 gouvernements municipaux, issus de toutes les régions du Canada et représentant plus de 65 % de la population canadienne, se sont déjà engagés à réduire les émissions de GES de leur municipalité et de leur collectivité dans le cadre du programme PPC depuis sa création en 1994;

ATTENDU QUE le programme PPC se fonde sur un cadre en cinq étapes comprenant l'établissement d'un inventaire et de prévision des émissions de GES, la détermination d'un objectif de réduction des émissions, l'élaboration d'un plan d'action local, la mise en œuvre du plan d'action, ainsi que la surveillance des progrès et la présentation des résultats ;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de Caraquet examine les lignes directrices décrivant les avantages et les responsabilités des membres du programme PPC et qu'elle communique ensuite à la FCM et à ICLEI Canada son intention de participer au programme et son engagement à franchir les jalons du cadre en cinq étapes du programme PPC;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la municipalité de Caraquet désigne les personnes suivantes pour superviser la mise en œuvre des étapes du programme PPC et assurer la liaison entre la municipalité et les gestionnaires du programme PPC : Dave Cowan, trésorier et directeur adjoint et Florence Albert, conseillère. Adoptée

2023-129

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2023-130

Suivi des dossiers

Le conseiller Jacques Boucher parle du Centre de Landry Office et de la subvention reçue pour en faire la rénovation.

Il mentionne également que la construction du Centre régional des générations va bon train. Le maire complète en mentionnant que la date de la première pelletée de terre aura lieu bientôt.

La conseillère Marie-Soleil Landry résume la rencontre avec les citoyens qui a eu lieu à Pokesudie. Les préoccupations tournaient autour des dépotoirs clandestins, la vitesse dans les rues, nettoyage dans les fossés, nettoyage du chemin Mystérieux pendant l'hiver, la quantité de moustiques, les boîtes postales et la démolition du Centre communautaire en fin de vie.

La conseillère Florence Albert mentionne que TV5 sera en ville mercredi pour venir voir le travail d'Alexis Légère et son travail d'agriculteur.

La conseillère Louise Blanchard rapporte des préoccupations des citoyens concernant le bruit et la vitesse.

De plus, les gens se plaignent du manque de signal au niveau des téléphones cellulaires. On essaye activement de rejoindre les gens de Bell Aliant à ce sujet.

Elle s'inquiète du fait que les tests de laboratoire pourraient être envoyés à l'extérieur pour analyse.

La conseillère Blanchard énumère les nombreux événements qui ont eu lieu en juin dernier et des retombées pour les commerces. Elle invite la population à participer aux divers événements à venir : les mercredis-spectacles au Vieux couvent, un été show sur le site Foley tous les jeudis soirs, Acadie Love qui se déroule du 13 au 16 juillet, ainsi que le Festival acadien de poésie qui se déroulera du 27 au 30 juillet prochain. Elle remercie finalement le maire pour le message positif publié sur sa page Facebook concernant UNI.



La conseillère Marie-Soleil Landry en profite pour remercier Dave Cowan d'avoir agi dans le dossier d'un dépotoir clandestin à Bas-Caraquet.

Elle informe les citoyens que l'admission à la Plage de Bas-Caraquet est désormais gratuite que de nombreuses activités ont eu lieu pour la fête du Canada.

Le maire Bernard Thériault fait mention de l'herbe sur les bords de routes de la municipalité qui seront bientôt nettoyés à Pokesudie et Saint-Simon.

Il en profite également pour féliciter Marielle Pitre, agente de développement communautaire à la Ville, pour la réussite d'un triathlon en fin de semaine. La conseillère Kim Légère souligne que deux autres citoyens, Jacques Friolet et son frère André-Marc Friolet ont également pris part à ce triathlon.

2023-131

Présentation et intervention du public

Madame Georgette Lanteigne demande au conseil municipal si on va embaucher une compagnie, comme prévu, pour aider à faire appliquer les règlements municipaux. Elle demande si ça pourra aider au niveau de la vitesse et du bruit dans les rues de la municipalité. Le directeur lui répond qu'ils pourront sûrement aider à accumuler des preuves plus facilement. Le maire lui répond que de la sensibilisation sera également faite de leur part. Madame Lanteigne demande s'il est possible d'assister à une rencontre avec la GRC. Le maire dit qu'on leur en fera la demande et on verra s'ils sont ouverts à une consultation publique.

Monsieur Bernard Mallet demande au conseil municipal s'il y a eu des développements au niveau de la tourbière prévue à Saint-Simon. Le maire lui répond qu'il n'y a pas encore de demande de permis de leur part. De plus, notre arrêté de zonage sera modifié très prochainement et ce type de développement sera beaucoup plus encadré. Monsieur André Doiron avait aussi des questions concernant la tourbière.

2023-132

Levée de l'assemblée

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 20 h 05.

BERNARD THÉRIAULT, MAIRE

JULIE JACOB, GREFFIÈRE